

Le nouveau guide administratif Ariane

Note de service

La mise à jour majeure

La mise à jour du système Ariane sera en vigueur à la date prévue, soit le 30 janvier 2022. Puisque le projet de loi n° 2 n'a pas été approuvé, elle ne comprend ni les nouveaux genres ni le nouveau lien de parenté. Une fois que la loi aura été adoptée, nous ajusterons les valeurs disponibles.

Nouveau courriel pour les réponses de « recherche et validation »

Vous recevrez maintenant des courriels pour vous informer que les lots de "recherches et validations" ont été traités.

Il faut savoir que les lots du type 30 ne sont pas accessibles par les écrans auxquels vous avez accès après avoir été traités, soit après que vous avez reçu le courriel, puisqu'ils sont effacés immédiatement.

Changement de nom pour le statut « Attente traitement »

Le statut « Suspens » se nomme maintenant « Attente traitement » et seule l'équipe Ariane peut alors agir.

Le nouveau guide administratif Ariane

Pour la mise en production, une nouvelle version du guide administratif a été créée. Elle contient principalement les changements pour la forme du code permanent (le +25 pour le mois pour tous les nouveaux dossiers). Ce guide est disponible sur le site Web Ariane à : www.education.gouv.qc.ca/ariane

Aucun changement pour les documents ou informations à fournir

Malgré le retrait des données de citoyenneté, les mêmes documents et informations doivent être fournis dans les demandes pour le traitement de celles-ci.